



Climatiseurs mobiles et appareils à gaz

Les climatiseurs mobiles équipés d'un tuyau d'évacuation d'air peuvent créer une dépression dans les pièces. Cela peut nuire à l'évacuation en toute sécurité des gaz de combustion des appareils à gaz fonctionnant à l'air ambiant (par exemple, chauffe-eau instantanés à gaz, chaudières à gaz), même si les appareils à gaz et les climatiseurs ne se trouvent pas dans la même pièce.

Les gaz de combustion, en particulier le monoxyde de carbone (CO), peuvent se propager dans le logement sans que l'on s'en aperçoive, avec des conséquences potentiellement mortelles.



COMMENT LE DANGER SURVIENT

1

Le climatiseur mobile aspire l'air de la pièce et l'évacue vers l'extérieur.

**2**

Il en résulte une dépression. Les gaz de combustion des appareils à gaz ne peuvent plus être évacués en toute sécurité.

**3**

Les gaz de combustion, en particulier le monoxyde de carbone (CO), peuvent se propager dans le logement – **danger de mort !**



COMMENT SE PROTÉGER

1

Veillez à assurer un apport d'air suffisant

Assurez-vous qu'un apport d'air frais suffisant soit possible, par exemple grâce à une fenêtre ouverte ou à une ouverture dans le mur.

**2**

Ne pas utiliser plusieurs appareils en même temps

N'utilisez pas simultanément des appareils à gaz fonctionnant à l'air ambiant et des climatiseurs mobiles équipés d'un tuyau d'évacuation d'air.



i Pour toute question, veuillez vous adresser à votre gestionnaire de réseau de gaz.

LES APPAREILS À GAZ CONCERNÉS

Les appareils à gaz fonctionnant à l'air ambiant sont particulièrement exposés au risque.



Chauffe-eau instantanés à gaz



Chaudières à gaz

Veillez respecter les consignes figurant dans le mode d'emploi de votre appareil à gaz, notamment en ce qui concerne les conditions d'installation, l'alimentation en air de combustion et le fonctionnement de l'appareil.